



Rapport de gestion ordonnateur 2012 Conseil d'administration du 22 mars 2013

SOMMAIRE

↳ **1- Résultat 2012 : UBS**

↳ **2- Recette**

- 2-1 Origine des recettes perçues en 2012
- 2-2 Evolution de la taxe d'apprentissage
- 2-3 Comparaison sur trois ans de l'exécution recette par rapport à la prévision
- 2-4 Taux d'exécution 2012 par Unité budgétaire

↳ **3- Dépense**

- 3-1 Comparaison sur trois ans de l'exécution dépense par rapport à la prévision
- 3-2 Taux d'exécution 2012 par Unité budgétaire
- 3-3 Budget de gestion : comparatif budget initial/réalisé par destination LOLF

↳ **4- Recherche**

- 4-1 Bilan d'activité Recherche.
- 4-2 Réalisation 2012 par laboratoires
- 4-3 Bilan de la 14^{ème} édition des Doctoriales Bretagne 2012

↳ **5- Masse salariale**

- 5-1 Ventilation des ETPT
- 5-2 Ventilation de la masse salariale Enseignant et Biatoss
- 5-3 Consommation des heures complémentaires 2011 et 2012

↳ **6- Patrimoine/ Logistique**

- 6-1 Suivi des principales opérations d'investissement 2012
- 6-2 Suivi sur deux ans des dépenses d'électricité
- 6-3 Suivi sur deux ans des dépenses de gaz
- 6-4 Suivi sur deux ans du nettoyage
- 6-5 Suivi sur trois ans de la sécurité des locaux
- 6-6 Suivi des dépenses de téléphonie fixe et mobile.

Contexte :

Rappel : Dans le cadre de l'application de la loi du 10 août 2007, l'Université de Bretagne Sud a accédé aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) à compter du 01 janvier 2010. 2012 constitue le troisième exercice au titre du budget global.

La compréhension de l'environnement de l'université, sur l'exercice 2012, constitue un préalable indispensable à l'analyse financière de l'établissement.

2012 se caractérise comme une année de transition que l'on constate tant sur le plan budgétaire que politique.

Il convient ainsi de rappeler que :

-L'exercice 2012 a démarré avec un budget provisoire, le conseil d'administration n'ayant adopté le budget définitif que le 03 février après deux examens préalables défavorables. Dans ce contexte, le ministère a diligenté la visite d'un comité des pairs en vue d'établir un audit sur la situation budgétaire de l'université. L'examen a fait ressortir un bilan positif qui a préparé les négociations menées par l'université auprès du ministère pour obtenir des moyens supplémentaires.

-l'université a ensuite bénéficié sur 2012 de la renégociation du socle de masse salariale menée par l'ancienne équipe pour un montant de 740 000€.

-l'université a élu, en avril, un nouveau Président entouré d'une équipe de vice-présidents entièrement renouvelée à un moment clé de négociation du contrat quinquennal 2012/2016.

-Parallèlement le bonus contractuel a été notifié en juin, soit à mi parcours de l'exercice, et il a été décidé de ne pas ouvrir l'intégralité des crédits dans l'attente de la finalisation des différents projets en cours.

-Enfin, sans annonce préalable, le ministère a débloqué courant décembre un abondement exceptionnel de 123 000€ en masse salariale, date à laquelle il était trop tard pour en prévoir une utilisation pertinente sur le même exercice.

En résumé on peut dire que les orientations prises en 2012 ont préparé utilement la construction budgétaire 2013 sans permettre sur l'exercice lui même une consommation optimale des crédits.

La nouvelle équipe présidentielle s'est installée au cours du deuxième trimestre 2012 en mettant en place progressivement les structures décisionnaires nécessaires à la poursuite des différents chantiers (rôle renforcé de la commission des finances, constitution de la commission analyse et prospectives...)